

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

Conseil international des normes d'audit (IAASB)

L'IAASB fait évoluer sa Newsletter intitulée eNews, sur la forme et sur le fond

Le précédent numéro d'eNews datait d'avril 2024. Ce nouvel opus, plus facile à parcourir, fait l'objet d'une consultation auprès de ses lecteurs sur les améliorations encore possibles sur son contenu. Il expose notamment les projets en cours et le calendrier des réunions et publications de l'IAASB sur le dernier trimestre 2024, avec entre autres la publication de la norme ISSA 5000 (au 4^{ème} trimestre 2024) et de son matériel applicatif (en janvier 2025).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IAASB – Communiqué de presse – 23 octobre 2024

Conseil international des normes pour le secteur public (IPSASB)

L'IPSASB publie [l'exposé-sondage \(DE\) 92, Ressources naturelles tangibles](#)

Selon le président de l'IPSASB, Ian Carruthers, les ressources naturelles corporelles représentent une proportion importante des ressources économiques dans de nombreuses administrations. Les lignes directrices soumises à commentaires dans cet exposé-sondage (Exposure Draft, ED) 92 comblent une lacune importante dans la documentation de l'IPSASB et amélioreront non seulement l'information financière, mais encourageront également de nombreux gouvernements à mieux gérer les finances publiques et à prendre des décisions stratégiques. Il n'existe actuellement aucune norme comptable internationale pour le secteur public (IPSAS) sur la comptabilisation des ressources naturelles tangibles et, par conséquent, de nombreux gouvernements manquent d'informations sur l'étendue et la valeur de ces ressources. L'ED 92 propose des indications sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir pour combler cet écart.

La date limite de réception des commentaires sur l'exposé-sondage est le 28 février 2025.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

L'IPSASB recherche son prochain président qui entrera en fonction au 1^{er} janvier 2026

La recherche est en cours, [sous la direction du comité de recherche indépendant](#) créé spécifiquement pour sélectionner le prochain président de l'IPSASB qui succédera à Ian Carruthers, président depuis 2016. Les candidats intéressés, ayant de l'expérience dans le secteur public, de l'information financière et/ou de l'information sur le développement durable et de solides compétences en leadership, sont encouragés à postuler avant le 26 janvier 2025.

Le président de l'IPSASB est un poste de direction à temps plein, nommé pour un mandat initial de trois ans, avec possibilité de renouvellement pour un mandat total pouvant aller

jusqu'à neuf ans. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de déménager pour ce rôle, une interaction régulière est attendue avec le personnel de l'IPSASB en poste à Toronto, Canada, et avec les membres du conseil d'administration géographiquement dispersés. De plus, de nombreux voyages internationaux sont nécessaires pour assurer une collaboration efficace avec tous les intervenants clés et pour promouvoir l'adoption et la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et des prochaines Normes d'information sur la durabilité de l'IPSASB (IPSASB SRS). Le comité de recrutement est à la recherche d'un profil ayant des compétences en leadership stratégique et en communication, une expérience pertinente en matière de normalisation et une solide compréhension du secteur public et du mandat d'intérêt général de l'IPSASB ; le candidat devra également être reconnu au sein de la communauté professionnelle mondiale.

Une description complète du poste, ainsi que des instructions pour postuler, sont incluses dans [l'appel à candidatures](#).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IPSASB – Communiqués de presse – 23 et 24 octobre 2024

IFRS FOUNDATION

L'ISSB a publié des mises à jour de la taxonomie des normes SASB afin de refléter les obligations d'information découlant des récentes modifications apportées aux normes SASB

La taxonomie des normes SASB est conçue pour être utilisée par les préparateurs qui appliquent les normes ISSB conjointement avec la taxonomie ISSB, et par les préparateurs qui appliquent les normes SASB indépendamment des normes ISSB.

Ces mises à jour couvrent :

- les modifications consécutives ([consequential amendments](#)) à la publication de l'IFRS S2 Informations relatives au climat en juin 2023 ;
- les modifications apportées dans le cadre du projet de l'ISSB sur l'applicabilité internationale des normes SASB en décembre 2023 (ISSB's [International Applicability of the SASB Standards project](#)).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IFRS Foundation – Communiqué de presse – 30 octobre 2024

L'ACTUALITE EUROPEENNE

COMMISSION EUROPEENNE

La Commission Européenne finalise sa réforme des FEILT

La Commission européenne a finalisé sa réforme des règles relatives aux Fonds Européens d'Investissement à Long Terme - FEILT, [European Long-Term Investment Funds - ELTIFs](#), avec la publication le 25 octobre, du [règlement délégué de la Commission](#) précisant les normes techniques de réglementation. Les FEILT sont des fonds de l'UE qui permettent aux investisseurs d'investir dans des actifs réels, des entreprises et des projets à long terme. Cette révision apporte des améliorations pour les investisseurs de l'UE et renforce les marchés des capitaux de l'UE. Il s'inscrivait dans le cadre de la refonte du [plan d'action 2021 pour l'union des marchés des capitaux](#), qui visait à débloquer des investissements à long terme dans la transition écologique et numérique et à stimuler une croissance durable dans l'ensemble de l'UE.

Le régime révisé, communément appelé *ELTIF 2.0* et applicable depuis janvier 2024, rend les FEILT plus accessibles et plus attrayants pour les investisseurs. Il élimine les obstacles existants et permet de commercialiser les FEILT auprès des investisseurs dans toute l'UE. *ELTIF 2.0* démocratise également l'investissement privé en responsabilisant les investisseurs particuliers et en ouvrant la porte à des classes d'actifs, des projets et des stratégies d'investissement auparavant réservés principalement aux investisseurs institutionnels très sophistiqués. En outre, le nouveau régime renforce les garanties de protection des investisseurs en introduisant une évaluation de l'adéquation alignée sur les règles générales de la [directive sur les marchés d'instruments financiers \(MiFID II\)](#), un dépositaire des FEILT de détail, ainsi que des obligations d'information complètes et des alertes aux investisseurs.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

CE - Communiqué de presse – 30 octobre 2024

ACCOUNTANCY EUROPE

ACE met en ligne sa Newsletter Durabilité d'octobre 2024

La Sustainability Update d'octobre 2024 évoque notamment les points d'actualité suivants :

- La Commission européenne (CE) a ouvert des procédures d'infraction à l'encontre des États membres suivants : Belgique, République tchèque, Allemagne, Estonie, Grèce, Espagne, Chypre, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie et Finlande. Ces États membres n'ont pas transposé pleinement la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD) dans leur législation nationale avant la date limite fixée au 6 juillet 2024. Les pays notifiés doivent répondre dans un délai de deux mois et achever la transposition de la CSRD. La CE peut émettre un avis motivé si la réponse des États membres n'est pas satisfaisante.
- La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (ENVI) a adopté une proposition de résolution sur un nouvel objectif collectif en matière de financement de l'action climatique pour l'après-2025 avant la Conférence des Nations Unies (ONU) sur les changements climatiques (COP29). La résolution souligne la nécessité de poursuivre les efforts au niveau mondial pour lutter contre la pollution et réduire les émissions. Les députés encouragent tous les pays à éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles, en redirigeant ces ressources vers l'action climatique. Ils appellent également la CE à aider davantage d'autres pays à introduire ou à améliorer des mécanismes de tarification du carbone en s'inspirant du système d'échange de quotas d'émission de l'UE et des mécanismes d'ajustement carbone aux frontières. Le Parlement européen votera sur la résolution lors de la séance plénière de novembre 2024.
- Le Conseil a adopté ses conclusions pour la COP29, soulignant le potentiel de transition vers un nouveau modèle économique vert qui profite à la société tout en préservant la compétitivité économique. Les conclusions soulignent la nécessité d'une approche globale et transformatrice pour concevoir un cadre financier mondial, dans lequel les sources publiques et privées se renforcent mutuellement. Le Conseil a réaffirmé l'engagement de l'UE à mettre pleinement en œuvre le paquet « Ajustement à l'objectif 55 », qui vise à réduire les émissions de 55 % d'ici à 2030. En outre, il a souligné la nécessité d'un environnement politique stable et prévisible afin d'apporter de la clarté aux investisseurs, aux entreprises et aux citoyens. Dans ce contexte, le Conseil a souligné qu'il importait de mobiliser le secteur privé à grande échelle au moyen d'un cadre

d'action crédible qui remédie aux défaillances du marché et stimule les investissements dans l'action pour le climat.

- L'ESMA a publié son programme de travail annuel 2025, où elle réaffirme son engagement à garantir la résilience, la transparence et la durabilité des marchés financiers dans toute l'Europe. L'ESMA prévoit, entre autres de :
 - ✓ contribuer à l'approbation des IFRS par l'UE
 - ✓ élaborer des normes européennes de reporting en matière de durabilité (ESRS)
 - ✓ échanger des points de vue sur les Normes internationales d'audit (ISA) et les Normes internationales d'assurance durable (ISSA)
 - ✓ faciliter la mise en œuvre des obligations vertes européennes en élaborant des normes techniques sur le régime d'enregistrement et de surveillance des examinateurs externes
- La publication des lignes directrices du CEAOB, pour les missions d'assurance limitée sur le reporting durable et de celles de la H2A, pour l'assurance du reporting en matière de durabilité. Les [lignes directrices françaises](#) mettent à jour l'avis technique émis en juin 2023 et tiennent compte des lignes directrices du CEAOB récemment publiées.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqué de presse – 23 octobre 2024

AUTORITE DES NORMES COMPTABLES (ANC)

L'ANC publie la version définitive de son guide sur le déploiement des ESRS

La version définitive du [guide de l'ANC sur le déploiement des ESRS](#), datée d'octobre 2024, disponible sur le [site de l'ANC](#), inclut trois nouvelles fiches thématiques sur :

1. **ESRS E2 – Pollution** : 7 questions, 9 pages
2. **ESRS E3 – Eau et ressources marines** : 6 questions, 8 pages
3. **ESRS E5 – Utilisation des ressources et économie** : 8 questions, 8 pages

Sont également disponibles les documents présentés lors du webinaire de l'ANC du 15 octobre 2024 : [présentation du guide de l'ANC](#) et [replay du webinaire](#).

Ce guide vise à faciliter la compréhension des ESRS et promouvoir des pratiques de marché homogènes, et à adapter la mise en application des ESRS au cadre français en dépassant les problèmes de traduction. Il a été préparé par les services de l'ANC en concertation avec des organisations représentant les entreprises, auditeurs et experts-comptables. Il a été discuté et validé par la Commission des normes d'information en matière de durabilité et le Collège de l'ANC, puis transmis à l'EFRAG pour garantir la cohérence européenne.

Ce guide propose notamment une vulgarisation des concepts clés, une synthèse du périmètre des enjeux, une présentation des exigences de publication, une explication de certains indicateurs quantitatifs, des références vers des ressources gratuites, et une description de l'articulation avec d'autres réglementations.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ANC - Communiqué de presse – 31 octobre 2024

FEDERATION EUROPEENNE DES PROFESSIONNELS COMPTABLES ET DES AUDITEURS DE PME (EFAA)

L'EFAA publie sa Newsletter N°20 d'octobre 2024 qui évoque les résultats de l'étude du FRC sur le marché de l'assurance du reporting de durabilité au Royaume-Uni

Le 15 octobre 2024, le Financial Reporting Council (FRC) [a publié les premiers commentaires](#) sur son étude de marché sur le fonctionnement et l'évolution du marché de l'assurance du

reporting de durabilité au Royaume-Uni. L'étude a révélé que, bien qu'à l'heure actuelle la plupart des entreprises britanniques aient déclaré avoir un choix suffisant de vérificateurs, certaines craignent que le marché ne commence à se consolider autour des plus grands cabinets d'audit britanniques. Certains participants à l'étude ont exprimé des craintes que cela puisse limiter le choix et la concurrence effective sur le marché à l'avenir. En outre, de nombreuses parties prenantes ont souligné des problèmes possibles concernant l'uniformité de la qualité des services d'assurance de la durabilité.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

EFAA - Communiqué de presse – 29 octobre 2024

EVENEMENTS ET CONFERENCES

Webinaire de l'IFAC et d'Accountancy Europe intitulé « Façonner l'avenir des missions d'assurance de la durabilité », le 12 novembre 2024

Inscription [ici](#).

Afin de discuter des derniers développements dans le monde de l'assurance de la durabilité, avec la nouvelle norme internationale sur l'assurance de la durabilité (ISSA) 5000 et les lignes directrices non contraignantes du CEAOB concernant l'assurance limitée sur les rapports de durabilité.

Séminaire de la Commission Européenne sur l'application des normes ESRS, le 15 novembre 2024

Inscription [ici](#) avant le **8 novembre 2024**.

Afin de discuter des principaux défis et opportunités pour les entreprises lorsqu'elles commenceront à appliquer les normes ESRS, et des moyens pratiques de les soutenir.